



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-20204>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **24-20204**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : MINARM/SGA/DCSID/ESID TOULON/Service achats infrastructure

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Défense

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : 2022-ESID-TLN-0115 - BNT - Travaux sur le groupe convertisseur n°3 de la station de conversion de Milhaud, avec remplacement du groupe froid n°4 et de la centrale vibratoire

Description : L'opération a pour objet la maintenance lourde du groupe convertisseur (GC) n°3 et de ses équipements associés de la station de conversion de Milhaud implantée sur la Base Navale de Toulon. Descriptif des travaux en annexe 3 de l'AAPC. Le marché comprend également : -le remplacement du groupe froid n°4 (y/c fluide frigorigène, mais HORS remplacement des réseaux de réfrigération). -le remplacement de la centrale vibratoire. -la réalisation d'un abri pour protéger le groupe froid n°4.

Identifiant de la procédure : 24e55f7d-443b-4823-8225-1ce923fd5ef0

Identifiant interne : 2022/ESID-TLN/0115

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

Principales caractéristiques de la procédure : Procédure avec négociation (PN) (articles R. 2324-3 et R. 2361-8 à 2361-12). Marché MDS, articles R. 2300-1 à R. 2397-4 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45453100 Travaux de remise en état

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Base Navale de Toulon

Ville : Toulon

Code postal : 83800

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Toute demande de précisions sera à formuler par écrit via la Plateforme des Achats de l'Etat (PLACE) sur l'espace dédié à la consultation à l'adresse <https://www.marches-publics.gouv.fr> Les candidatures seront jugées en tenant compte des critères suivants : capacités professionnelles, techniques et financières. Les justificatifs de candidature sont à fournir le cas échéant par chacun des membres du groupement. De même, en cas de sous-traitance, le candidat fournira les documents de candidature ainsi qu'un engagement écrit pour chaque sous-traitant présenté. Les modalités de transmission des candidatures sont détaillées dans l'annexe 1 à télécharger sur le site <https://www.marches-publics.gouv.fr> en indiquant le n° de la consultation : 2022/ESIDTLN/0115 Renseignements d'ordre administratif : Coordonnées de l'acheteur désigné : Mme GAGLIARDI Carine Tél : 04.22.42.44.25 . Renseignements d'ordre technique : M. HOSANEE Joann Coordonnées du prescripteur désigné : Tél : 04.22.42.43.97 La présente consultation est au stade de la phase de sélection des candidatures, les documents de consultation (RC, AE, CCAP, CCTP, annexes) ne sont donc pas téléchargeables, ils seront transmis ultérieurement aux candidats sélectionnés. Des documents et supports portant la mention « Diffusion Restreinte » seront remis aux candidats sélectionnés dans le cadre de la phase offre de cette consultation. Ces documents et supports ne peuvent être utilisés à d'autres fins que l'élaboration d'une offre à la procédure de passation du présent marché. En conséquence, ils ne peuvent être communiqués qu'aux personnes ayant besoin d'en connaître pour la remise de l'offre de l'opérateur économique soumissionnaire. En conséquence, ces documents et supports ne seront remis par l'acheteur public qu'aux candidats qui préalablement se seront engagés à assurer leur protection. Cet engagement se matérialise par la remise de l'attestation intitulée « Engagement du candidat au regard des informations et supports portant la mention « Diffusion Restreinte ». Ce document est en annexe 2 de l'avis d'appel public à la concurrence, il est à compléter, à parapher et à signer. Il est transmis avec les pièces de candidatures demandées pour cette consultation. Les candidats n'ayant pas remis cet engagement, dûment renseigné, paraphé page par page, et signé, seront éliminées.

Base juridique :

Directive 2009/81/CE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : 2022ESIDTLN0115 BNT Travaux sur groupe convertisseur n° 3 de la station de conversion de Milhaud, avec remplacements du groupe froid n°4 et de la centrale vibratoire

Description : L'opération a pour objet la maintenance lourde du groupe convertisseur (GC) n°3 et de ses équipements associés de la station de conversion de Milhaud implantée sur la Base Navale de Toulon. Le marché comprend également : le remplacement du groupe froid n°4 (y/c fluide frigorigène, mais HORS remplacement des réseaux de réfrigération), le remplacement de la centrale vibratoire, la réalisation d'un abri pour protéger le groupe froid n°4.

Identifiant interne : 2022/ESID-TLN/0115

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45453100 Travaux de remise en état

Options :

Description des options : Pas d'options (PSE)

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : - la lettre de candidature ou formulaire DC1 (téléchargeable à partir du lien <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>) ou équivalent, dûment rempli et daté les pièces relatives au pouvoir des personnes habilitées à engager le candidat. Il est demandé au candidat les preuves qu'il ne se trouve pas dans un des cas de motifs d'exclusion. En l'absence de fourniture de ces documents, la candidature est déclarée irrecevable. Les preuves demandées sont les suivantes : - l'acheteur accepte comme preuve suffisante attestant que le candidat ne se trouve pas dans un cas d'exclusion mentionné aux articles L. 2341-1 et L. 2341-2 ainsi qu'au 1° de l'article L. 2341-3 du code de la commande publique, la production soit d'une attestation sur l'honneur, soit d'un extrait de casier judiciaire. - l'acheteur accepte comme preuve suffisante attestant que le candidat ne se trouve pas dans un cas d'exclusion mentionné à l'article L. 2341-2 du code de la commande publique, les certificats sociaux et fiscaux délivrés par les administrations et organismes compétents. - le cas échéant, le candidat produit en outre les pièces prévues aux articles R. 1263-12, D. 8222-5 ou D. 8222-7 ou D. 8254-2 à D. 8254-5 du code du travail. - l'acheteur accepte comme preuve suffisante attestant que le candidat ne se trouve pas dans un cas d'exclusion mentionné à l'article L. 2341-2 du code de la commande publique, la production de son numéro unique d'identification ou, s'il est étranger, produit un document délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente de son pays d'origine ou d'établissement, attestant de l'absence de cas d'exclusion. - lorsque le candidat est en redressement judiciaire, le candidat produit la copie du ou des jugements prononcés. L'attributaire pressenti fournira également : - le certificat

attestant la souscription des déclarations et paiements prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales. - le certificat attestant de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale prévue à l'article L 2431-5 du code de sécurité sociale délivré par l'agence centrale des organismes de sécurité sociale. - le certificat de cotisation retraite délivrée par l'organisme Pro BTP (si concerné). Les candidats ne sont pas tenus de fournir les justificatifs et moyens de preuve lorsque le pouvoir adjudicateur peut les obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel ou un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans sa candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système ou de cet espace et que l'accès soit gratuit.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : - la déclaration du candidat ou formulaire DC2 (téléchargeable à partir du lien <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulairesdeclaration-candidat>) ou équivalent, dûment rempli et daté. - chiffre d'affaires global réalisé au cours des 3 dernières années.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - copie de l'assurance pour risques professionnels d'un niveau adapté au marché. - effectif moyen annuel détaillé. - liste des moyens en matériels dont disposera le candidat pour la réalisation de ce marché. - liste des prestations exécutées au cours des 5 dernières années assortie d'attestations de bonne exécution pour les plus importantes (marchés de travaux). En cas de sous-traitance le candidat fournira les mêmes documents ainsi qu'un engagement écrit pour chaque sous-traitant.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique : 50 %

Critère :

Type : Prix

Description : Prix : 50%

5.1.11 Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Justification de la restriction de l'accès à certains documents de marché : Protection des informations particulièrement sensibles

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles : FRA

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante :
<https://www.marches-publics.gouv.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Indication obligatoire de la sous-traitance : Pas d'indication sur la sous-traitance

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 02/04/2024 à 15:30

Date limite de validité de l'offre : 180 DAY

Conditions du marché :

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Conformes aux clauses du marché.

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Le marché sera passé avec un entrepreneur unique ou avec un groupement dont la forme est laissée librement au choix des candidats mais dont le mandataire sera obligatoirement solidaire de chacun des membres de ce groupement. Si les candidats se présentent en groupement conjoint, ils devront impérativement proposer une répartition des prestations entre cotraitants. En application de l'article R.2342-13 du code de la commande publique, les candidats peuvent modifier la composition des groupements et en constituer de nouveaux entre la remise des candidatures et jusqu'au terme de la négociation.

Montage financier : Le financement est assuré exclusivement par des ressources budgétaires propres du ministère des Armées. Paiement par acomptes mensuels. Les prix seront révisables. Le délai global de paiement est de 30 jours maximum. Le mode de règlement sera le virement par mandat administratif. Une Avance de 30% est prévue pour toutes les entreprises y compris les PME. Il n'est pas prévu de retenue de garantie (RG travaux).

Sous-traitance :

Le contractant doit indiquer tout changement de sous-traitant(s) au cours de l'exécution du marché.

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel (article L 5511 et suivants du CJA), la requête devant être introduite avant la signature du contrat. Référé contractuel (article L 55113 et suivants du CJA) dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution (ou, à défaut d'un tel avis, dans un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat). Recours en contestation de validité du contrat (issu de la jurisprudence « Tarn et Garonne » n° 358994 du 4 avril 2014) qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de qualité, dans les 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs en matière de marchés publics de Marseille

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de toulon

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de toulon

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : MINARM/SGA/DCSID/ESID TOULON/Service achats infrastructure

Numéro d'enregistrement : 11000201100044

Adresse postale : BCRM TOULON ESID TLN Boîte postale n° 71 cedex 9

Ville : Toulon

Code postal : 83800

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Adresse électronique : esid-toulon.sai.secretaire.fct@intradef.gouv.fr

Téléphone : 0422436362

Télécopieur : 0422434409

Adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de toulon

Adresse postale : 5, rue Racine CS 40510 cedex 9

Ville : Toulon

Code postal : 83041

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Téléphone : 0494427930

Télécopieur : 0494427989

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs en matière de marchés publics de Marseille

Adresse postale : Préfecture de région PACA, Place Félix Baret CS 80001 cedex 6

Ville : Marseille

Code postal : 13282

Pays : France

Adresse électronique : catherine.pietri@paca.pref.gouv.fr

Téléphone : 0484354554

Télécopieur : 0484354460

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 27a780ec-98f1-42b1-8d90-d5273a1cfbd3 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 19/02/2024 à 08:45

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/02/2024